

Une part importante de l'aide canadienne est distribuée par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux et échappe donc à ce genre de restrictions. Sur le plan bilatéral, nous sommes disposés, nous tenons même à abandonner notre attitude actuelle, de concert avec nos codonateurs, particulièrement ceux dont l'influence économique dans le monde est beaucoup plus grande que celle du Canada. Il serait cependant utopique de prévoir un accord international prochain sur la question, compte tenu de la nature disparate des programmes d'aide et de la situation économique des donateurs. Je veux croire cependant qu'il sera possible d'en arriver à une formule qui permettra de s'acheminer progressivement vers l'objectif.

Entre-temps, nous avons fait de notre mieux pour amoindrir les effets nuisibles des restrictions. Nous nous sommes appliqués à préserver la concurrence entre nos exportateurs et nous offrons un éventail suffisamment vaste de biens et de services pour permettre aux pays récipiendaires d'éviter les moins avantageux pécuniairement. On me permettra de faire remarquer ici que, grâce à nos quinze ans d'activité dans ce domaine, on nous demande habituellement aujourd'hui des biens ou des services du genre de ceux que nous offrons sur un marché mondial où s'exerce la concurrence en matière de prix et de qualité. Nous avons aussi cherché à réduire l'importance qu'on attachait antérieurement au financement du seul élément étranger d'une entreprise. Dans les Caraïbes, en particulier, nous avons donné à entendre que nous étions disposés à nous charger d'une partie des frais locaux lorsque la chose devient nécessaire pour assurer le parachèvement d'un projet de grande priorité.

Nous avons aussi reconnu la nécessité de ce qu'on a appelé l'assistance autre que pour des entreprises. En raison du rythme même du développement, certains pays, notamment l'Inde et le Pakistan, se voient contraints de dépenser de plus en plus de devises étrangères pour répondre aux besoins croissants d'une économie industrielle en plein avenir. Pour répondre à leur besoin de matières premières et de pièces de rechange, nous avons élaboré un vaste programme de distributions de denrées, à l'intention tout d'abord des grands pays d'Asie, et nous avons adopté des méthodes qui permettent aux usagers d'entrer en contact direct avec les fournisseurs canadiens.

De ce que j'ai déjà dit, il ressort clairement, je pense, que les programmes canadiens d'assistance au développement représentent une participation importante à l'effort international en vue d'édifier un monde plus paisible et plus stable, en mesure de résoudre les difficultés de l'évolution sociale et du développement économique qui caractérisent notre époque. L'assistance ne représente, bien entendu, qu'un des moyens par lesquels les pays plus favorisés peuvent participer au processus du développement international. Grâce à l'activité de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, nous commençons à mieux comprendre le rôle que le commerce peut et doit jouer dans ce processus. Sans l'amélioration sensible des possibilités d'échanges commerciaux des pays en voie de développement, il se pourrait fort bien qu'ils ne puissent jamais parvenir à assurer eux-mêmes leur essor.

Pour bon nombre des pays en voie de développement, l'exportation de denrées de base représente une forte proportion du total des recettes du commerce; il y a donc nécessité urgente de stabiliser et d'améliorer les gains qu'ils retirent de leurs exportations de denrées. Le seul moyen efficace d'y